

La Faculté de droit : perspectives



FACULTÉ
DE DROIT ET
SCIENCE POLITIQUE



La transformation institutionnelle de la Faculté de droit



Une École qui rassemble sous une dénomination commune toute l'offre de formation en droit (initiale, continue, à distance, etc.) en bonne intelligence avec les différentes scolarités, services et entités chargés de les mettre en œuvre qu'ils soient intégrés à l'école ou non).

Une unité de recherche qui rassemble sous une dénomination commune toute la recherche en droit dans le respect de la diversité des chercheurs et des cadres dans lesquels ils s'organiseront pour développer leur recherche

La transformation institutionnelle de la Faculté de droit



Un calendrier attendu :

- **14 février 2023** : vote du projet de statut par le Conseil de Faculté (26 voix pour, 2 abstentions)
- **4 avril 2023** : avis du CSA
- **12 mars 2024** : vote du projet de statut par le conseil d'administration de l'Université (unanimité)
- **14 mai 2024** : vote par le Conseil de Faculté de la suppression de l'UFR droit et science politique dans la perspective de la création d'une Ecole
(26 voix pour, 0 abstention, 2 vote contre)
- **4 juin 2024** : avis du CSA
- **11 juin** : vote par le CA
- **9 juillet 2024** : CNESER

Le projet d'Ecole de droit



- Un projet qui se situe pleinement dans le projet collectif porté par l'EPE Toulouse Capitole tant en termes de recherche que de formations ;
- Un projet qui anticipe les transformations à venir de l'enseignement du droit ;
- Un projet qui donne les moyens à la recherche en droit de s'épanouir ;



1. Un projet qui se situe pleinement dans le projet collectif porté par l'EPE Toulouse Capitole tant en termes de recherche que de formations ;

- Une volonté d'internationaliser nos enseignements et notre recherche ;
- Une volonté de participer plus avant aux travaux de recherche interdisciplinaires dans l'EPE et sur le site toulousain ;
- Une volonté de diversifier les supports de notre offre de formation.



2. Un projet qui anticipe les transformations à venir de l'enseignement du droit ;

- Un environnement concurrentiel et une identité à renouveler : l'Ecole universitaire
 - Post bac : quelles formations ?
 - Licences et Masters : quels débouchés ?
 - Concours : quelles réussites ?
 - Formation professionnelle ?
- Un environnement social et technologique en mutation : qu'est-ce qu'un juriste demain ?



3. Un projet qui donne les moyens à la recherche en droit de continuer à se développer

- Une baisse de la pression liée aux enseignements et évaluation des enseignements (décroissance des effectifs ; abaissement des charges d'examen ; évaluation de l'opportunité des formations) ;
- Une valorisation individuelle accrue de la recherche ;
- Un cadre propice à la recherche collective (aspects financiers et bâtimentaires).



Les défis relever

- Construire le projet avec et pour l'ensemble des parties concernées dans l'Ecole de droit : EC, Biats, étudiants
- Trouver la bonne articulation entre le niveau Ecole et le niveau université.